

autour des élus du Soulainois



er des relations privilégiées avec les élus, comme Philippe Dallemagne (derrière).

formelles et informelles »



ganisons nombre d'événements qui visent un public bien plus large. La chasse existe depuis une dizaine d'années, à l'époque, on ne parlait pas d'un troisième centre. Il ne faut pas caricaturer, ce n'est pas parce qu'un élu est invité à un événement ou à une chasse qu'il est redevable de quoi que ce soit. C'est presque insultant pour ces élus de croire que, parce qu'ils sont invités, ils vont changer d'opinion. D'autre part, nos activités ne dépendent pas que des élus, elles impliquent l'État, l'Autorité de sûreté nucléaire... Et je rappelle que nous

invitons les élus, certes, mais aussi bien d'autres personnes, des habitants, des chefs d'entreprise, des agriculteurs, pas dans l'objectif de les rendre redevables ou de leur bourrer le crâne. Ce sont des moments où ils peuvent plus facilement nous poser des questions, faire part de leur opinion. C'est notre rôle de créer des temps de rencontres où l'échange est facilité. Tant mieux si, ensuite, ces personnes ont une meilleure perception du bénéfice qu'apporte l'Andra à ce territoire.

RECHERCHE DE SITE POUR UN FUTUR CENTRE DE STOCKAGE

Un « geste » à un million d'euros

En 2014, les producteurs de déchets radioactifs (EDF, Areva) ont versé un million d'euros à l'intercommunalité de Soulaines après un vote des élus autorisant des investigations géologiques dans le canton.

Un million d'euros. C'est, ni plus ni moins, la somme qu'a perçue la communauté de communes du Soulainois (CCS) en 2014. L'annonce en a été faite lors d'un précédent conseil communautaire.

Ce geste, effectué par les producteurs de déchets radioactifs (Areva, EDF, etc.), répond au vote favorable des élus locaux qui ont autorisé l'Andra à engager des investigations géologiques dans leur canton.

Ces analyses souterraines ont été effectuées dans le cadre de la recherche d'un site susceptible d'accueillir un centre de stockage de déchets radioactifs de faible activité à vie longue (FA-VL).

Soulaines en pole position

Seul territoire qui connaît des investigations en France, le Soulainois part favori pour accueillir ce nouveau centre. Il serait le troisième du canton après le CSA et le Cires...

Négocié par les élus locaux, le million d'euros versé par les producteurs de déchets ne représenterait que 10% de la somme totale versée par les producteurs en cas d'implantation du centre à Soulaines. Cet argent doit permettre de « subventionner » les projets locaux menés par la communauté de communes qui compte 2 650 habitants. Et ce, alors que la plus petite intercommunalité du département bénéficie déjà depuis des années des retombées fiscales liées à la présence de l'Andra.

« Pas un cadeau »

Si les élus ont autorisé les investigations géologiques, ils n'ont pas encore eu à se prononcer sur l'implantation d'un troisième centre sur leur territoire.

Ce qui pourrait être le cas dans les années à venir. Le fait de recevoir de l'argent des producteurs de déchets avant même d'avoir effectué ce vote ne remet-il pas en cause l'indépendance des élus ? Seront-ils en mesure de dire « non » à l'implantation



Le Soulainois part favori pour accueillir un centre FA-VL. Photo d'archives.

du centre après avoir utilisé la manne financière fournie par les producteurs de déchets ?

« Cet argent ne remet absolument pas en cause notre décision finale concernant l'implantation d'un centre de stockage. Pour le moment, nous avons uniquement délibéré en faveur des investigations géologiques. Cet argent

« Cet argent ne remet absolument pas en cause notre décision finale concernant l'implantation d'un centre de stockage. » Philippe Dallemagne

n'est pas un cadeau, c'est une contrepartie à l'engagement de l'intercommunalité. À titre personnel, je ne peux même pas encore vous dire si je suis favorable ou non à ce nouveau centre », assure Philippe Dallemagne, l'homme politique incontournable sur le secteur.

Ce dernier est maire de Soulaines-Dhuys, conseiller général du canton et président de la communauté de communes du Soulainois. Et par

ailleurs adjudicataire de chasse dans un bois appartenant en partie à l'Andra avec qui il entretient des liens étroits (lire page précédente).

« Geste cohérent »

Interrogé, Patrice Torres, directeur des centres industriels de l'Aube gérés par l'Andra, évoque un geste « cohérent » de la part des producteurs de déchets : « D'une part, les producteurs sont déjà présents sur le territoire, via les deux centres industriels de l'Aube. Il est donc cohérent qu'ils soutiennent les collectivités locales. D'autre part, c'est un geste qui répond à l'investissement des élus qui étudient et travaillent sur ce sujet depuis plusieurs mois. Il n'y a pas de raison que les producteurs disent : "Les élus s'investissent et nous, tant que rien n'est sûr à 100%, on attend et on ne fait rien." Il n'y a pas d'achat des consciences. C'est simplement un geste de bonne volonté qui montre que les producteurs de déchets s'investissent également dans ce dossier. »

Contactées, Areva et EDF ont fourni les mêmes éléments de communication énoncés ci-dessus pour expliquer le versement d'un million d'euros en soutien aux projets locaux.

Le Soulainois, un îlot fiscal au sein du département

► Les habitants bénéficient d'avantages fiscaux. Par exemple, la communauté de communes s'acquitte, à la place des habitants, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La commune de Soulaines-Dhuys a, elle, choisi de ne taxer que le foncier bâti. Elle a laissé de côté ses deux autres taxes, habitation et foncier non bâti.

LE CHIFFRE

80 035 € En 2013, l'Andra a parrainé des événements et associations pour un montant de 80 035 € dans l'Aube.

LES PARRAINAGES DE L'ANDRA

L'Andra parraine des associations très diverses. Clubs sportifs, voyages scolaires, fédération de chasse, chorales, festivals de musique ou même des travaux de rénovation du patrimoine local.